

Membre du « Comité Opérationnel chargé de l'expérimentation sur l'abaissement de l'exposition aux champs électromagnétiques » dans le cadre du Grenelle des Ondes.

Recommandée A.R.

Lettre ouverte

Objet : Proposition de loi n° 531
présentée par Madame Laurence ABEILLE

Objet: assister et fédérer les personnes et les collectifs qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil

Siège social : 55 rue Popincourt, 75011 Paris

Adresse de correspondance : 33 rue d'Amsterdam 75008 Paris

Téléphone : 01 47 00 96 33

e-mail : contact@robindestoits.org

Site : www.robindestoits.org

Membre du « **Rassemblement pour la Planète** »

Paris, le 08 Février 2013

Monsieur Jean-Marc AYRAULT

Premier ministre

Hôtel de Matignon

57 rue de Varenne

75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

L'association nationale Robin des Toits pour la sécurité sanitaire dans les technologies sans fil tient à vous faire part de son indignation quant à la façon dont s'est déroulée la séance du 31 janvier 2013 à l'assemblée.

Lors de cette séance de sinistre mémoire, en effet, la courageuse proposition de loi déposée par Mme Laurence ABEILLE, députée EELV, déjà passablement élaguée en commission, et malgré la modestie de son contenu (éviction du WIFI dans les crèches et écoles, réduction des émissions d'ondes au domicile par une désactivation facilitée du WIFI, étude d'impact avant déploiement d'une nouvelle technologie...) a fait l'objet d'un renvoi en commission, ce qui, compte tenu de la rareté des « niches » parlementaires disponibles, équivaut à un enterrement pur et simple. Pendant ce temps, Mme Fleur PELLERIN se répandait par voie de presse sur les « peurs irrationnelles » à propos des ondes.

Les scientifiques indépendants, l'OMS, le Conseil de l'Europe, la cour suprême italienne, qui se sont prononcés dans le sens du risque, apprécieront.

Comment peut-on être aussi indécent avec la Santé Publique, d'une part, la démocratie, d'autre part, alors que des milliers d'études indépendantes - on ne compte pas naturellement les études rassurantes financées par l'industrie pour entretenir le doute, sur le modèle de ce qui s'est fait pour le tabac - attestent la nocivité des ondes à des degrés d'exposition bien inférieurs aux normes actuelles, en particulier en termes de développement des cancers, de déclenchement ou d'aggravation des maladies neuro-dégénératives, de troubles du développement et du comportement chez l'enfant (hyperactivité, autisme), et d'atteinte à la fertilité et à l'ADN ? Ces questions ne méritent-elles pas un vrai débat, alors que les élus locaux sont confrontés à l'inquiétude croissante des populations et à la brutalité sans limites des opérateurs quand il s'agit d'installer une antenne, fut-ce au-dessus d'une crèche ?

Comment avez-vous pu faire entrevoir à Mme ABEILLE, la veille du débat, des « avancées » en séance plénière pour ensuite faire voter ce renvoi scélérat en commission ? Qu'est-il encore besoin d'attendre, alors que les études s'accumulent et que l'OMS, qu'on ne peut pourtant pas soupçonner de dureté excessive vis-à-vis de l'industrie, a classé les radiofréquences (toutes les radiofréquences : aussi bien les téléphones que les antennes ou le WIFI) en « cancérogènes possibles » ? Ce classement suffit, à lui seul, à montrer la nécessité d'une action immédiate, sans attendre un Nième rapport de l'ANSES, à l'eau tiède nécessairement puisqu'il fait masse d'une quantité de données contradictoires et pour une part frelatées.

Les citoyens ne sont ni dupes ni naïfs ; ils savent bien ce qui se passe ; ils n'ignorent pas que les opérateurs sont en coulisses, avec à leur actif les milliards de la 4G. Seulement, voyez-vous, maintenant tout cela se voit et se sait, et l'autorité publique n'en sort pas grandie. Quel respect peut-on encore avoir pour un monde politique qui n'est que le laquais d'intérêts commerciaux parfaitement indifférents à la Santé Publique et au bien-être ?

L'emploi ? mais quel emploi ? Quelques postes de vendeurs peut-être ; mais l'industrie dont on parle n'est pas, au fond, une industrie française. Les téléphones sont manufacturés en Asie du Sud-Est, tandis que les antennes sont fabriquées en Chine. Même les centres d'appels des opérateurs sont délocalisés dans des pays à moindre coût !! D'ailleurs, si l'on regarde, les années de développement intensif des technologies sans fil ne sont pas des années de croissance et d'emploi, tant s'en faut, signe certain d'une fausse innovation non facteur de progrès. Pour quelques emplois créés, il y en a beaucoup détruits, ne serait-ce que du fait du processus de dématérialisation non maîtrisé. Voyez ce qui se passe dans les industries culturelles. Non, vraiment, vos amis les opérateurs ne méritent pas tous les égards que vous déployez pour eux.

Monsieur le Premier Ministre, n'oubliez pas que les socialistes ont aussi été élus en 2012 grâce à toute une mouvance critique, associative et alternative, qui n'en pouvait plus de cette proximité insupportable entre le pouvoir politique et un certain nombre d'industries cupides et cyniques, dont l'affaire du Mediator a été la dernière illustration. On attend d'un pouvoir de gauche qu'il sache garder une juste distance face à une industrie qui n'a aucun souci du bien commun et qu'il l'encadre par une juste réglementation qui, d'ailleurs, préservera sa croissance à long terme. Si la gauche ne tient pas cette promesse, tous ceux qui ont des attentes à cet égard se tourneront ailleurs.

Monsieur le Premier Ministre, acceptez de voir cette catastrophe sanitaire, acceptez ce débat crucial pour la Santé Publique comme pour la Démocratie. Ne dépensez pas les derniers deniers du crédit politique, emparez-vous enfin de cette question et soumettez-là à un vrai débat.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués en même temps que celle de notre vive inquiétude.

Etienne CENDRIER
Porte-Parole national